

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi quinze décembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
8 décembre 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
18 décembre 2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 26

Procurations :

M. Christophe GIRARD à M. André RIC, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés :

M. Éric BLONDEL, M. Dominique GALLIER, Mme Steffie HAMEL.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-101

Fab Lab Soli'Seine de Caux Seine Développement

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le Fab Lab Soli'Seine de Port-Jérôme sur Seine qui est un espace de création numérique permettant de donner vie à des projets 2D ou 3D grâce aux nombreuses machines mises à disposition : fraiseuse, découpeuse graveuse laser, brodeuse numérique, imprimante et scanner 3D... Ce service Fab Lab, proposé par Caux Seine Développement, permet à ses adhérents de profiter du matériel et de toutes les ressources avec l'accompagnement d'une équipe pour la conception et l'utilisation des machines.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle d'un montant de 100 euros HT (soit 120 euros TTC) pour les entreprises, associations et organismes publics/privés.

Plusieurs projets pourraient être réalisés au sein du Fab Lab Soli'Seine comme la création de petites pancartes en bois gravées à planter dans certains pots de fleurs pour sensibiliser les habitants à lutte contre la pollution par les mégots.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'adhérer au Fab Lab Soli'Seine de Caux Seine Développement.
- D'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au Fab Lab.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET



*Bastien Coriton*